

## ON EST VENUS, ON A ENTENDU, ON N'EST PAS CONVAINCUS

Ce mardi 11 octobre, le Snec-CFTC a été reçu, avec les autres Organisations Syndicales représentatives des maîtres du Privé, au Ministère chargé de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle.

Lors de cette rencontre, les représentants du Snec-CFTC ont pu exposer leurs craintes quant à ce qui a déjà pu être annoncé :

Les objectifs présentés ici sont ceux qui ont été présentés en amont de la Transformation de la Voie Professionnelle en 2019. Ces mêmes objectifs sont utilisés pour présenter une nouvelle réforme alors que la TVP est à peine mise en place et qu'on n'a pas encore pris le temps d'en mesurer les effets :

- Renforcer le lien entre l'école et l'entreprise : c'était aussi le but du chef d'œuvre qui favorise les partenariats extérieurs.
- Renforcer l'accompagnement vers l'emploi ou la poursuite d'étude : c'est le but des modules mis en place en classe de Terminale
- Conforter les enseignements généraux : les nouveaux programmes sont ambitieux

L'augmentation de la durée des PFMP va forcément diminuer le temps d'enseignement : comment le faire sans toucher aux programmes (on ne pourra pas faire le même programme avec 4 semaines de cours en moins) ou aux horaires – avec nécessairement des conséquences pour l'emploi. C'est diminuer d'autant le temps d'enseignement consacré à la formation générale, humaine et citoyenne, dont nos élèves ont tant besoin. Enfin, cette augmentation va à l'encontre de ce qui est vécu sur le terrain où les élèves ont de plus en plus de difficultés à trouver des entreprises d'accueil pour les PFMP, notamment dans les territoires les plus ruraux.

Le Ministère essaie de nous vendre une réforme dont la mise en place doit être progressive. On nous affirme que rien n'est écrit d'avance et donc que les groupes de travail qui doivent être constitués partent d'une page blanche où ils peuvent tout imaginer. Et pourtant, on nous annonce la mise en place très rapide de ces groupes de travail et le fait qu'ils réuniront régulièrement entre la mi-octobre et les congés de fin d'année. Il semble bien y avoir une volonté d'aller vite... Cela va surtout à l'encontre des annonces déjà faites par le Président de la République qui a déjà, à plusieurs reprises, dressé les lignes directrices de cette réforme.

Les personnels sur le terrain s'investissent pleinement au quotidien pour les jeunes et s'engagent tous les jours pour éviter le décrochage et favoriser la réussite de chacun. Si le Ministère avance des chiffres pour justifier du bien-fondé de sa réforme (taux de décrochage trop important, taux d'insertion trop faible), il y a pour les collègues, sur le terrain, des noms et des visages derrière ces chiffres...

Les équipes sont fatiguées par les réformes successives. Ils se sont pleinement investis dans la Transformation de la Voie Professionnelle et la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques. Ils attendent juste qu'on leur fasse confiance plutôt que de leur imposer une nouvelle réforme venue d'en haut... Le contexte économique et social global renforce cette fatigue. Les taux de sortie du métier sont également à prendre en compte et montrent bien cette exaspération de la base.

Au-delà, la réforme envisagée prévoit une grande autonomie des établissements et des équipes. Il nous semble indispensable de sécuriser le cadre réglementaire et les grilles horaires pour garantir des diplômes nationaux. C'est encore plus vrai dans nos établissements privés dans lesquels les structures de concertation ne sont pas toujours existantes.

Le Snec-CFTC n'est pas opposé à l'idée globale de réforme de la Voie Professionnelle et reconnaît que la rénovation lancée en 2019 est imparfaite, incomplète et perfectible. Toutefois, si l'idée partagée est de faire de la Voie Professionnelle une vraie voie de réussite, il est nécessaire de prendre le temps d'en tirer tous les enjeux. Il est également indispensable de sécuriser l'emploi et le statut des personnels concernés. A ce jour, nous ne pouvons que douter du fait que la réforme annoncée puisse être menée sans pertes de postes ou sans toucher au statut des PLP. La mise en place d'une forme d'annualisation du temps de travail ne serait-elle pas de fait derrière le doublement de la durée des PFMP ? La question mérite d'être posée...

Faute de garanties reçues lors de cette rencontre, le Snec-CFTC confirme ses craintes face à une réforme qui ne correspondra pas aux attentes réelles du terrain et valide son appel à la grève pour la journée du 18 octobre.